SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (Siren : 258004688)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Amiens
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	23/12/2002
Date d'effet	23/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Bernard LENGLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32, route d'Amiens
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80480 DURY
Téléphone	03 22 33 09 97
Fax	
Courriel	c.surplie@ameva.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	607 321
Densité moyenne	112,52

Périmètres

Nombre total de membres : 61

- Dont 32 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Amy (216000117)	382
60	Avricourt (216000349)	264
80	Bergicourt (218000792)	162
80	Boismont (218001055)	482
80	Breuil (218001329)	59
80	Buverchy (218001519)	42
80	Curchy (218002228)	318
60	Dompierre (216002006)	240
80	Ercheu (218002673)	820
80	Etalon (218002798)	138
80	Fonches-Fonchette (218003093)	159
80	Grécourt (218003739)	21
80	Guizancourt (218003846)	118
80	Hailles (218003879)	431
80	Herly (218004158)	48
80	Hombleux (218004232)	1 123
80	Lachapelle (218004349)	70
80	Languevoisin-Quiquery (218004430)	203
80	Laucourt (218004455)	175
80	Méréaucourt (218005015)	8
80	Molliens-Dreuil (218005254)	819
80	Nesle (218005510)	2 465
80	Noyelles-sur-Mer (218005676)	780
80	Oissy (218005742)	239
80	Poix-de-Picardie (218005957)	2 410
80	Port-le-Grand (218006013)	292
80	Riencourt (218006336)	193
80	Rouy-le-Grand (218006435)	115
80	Rouy-le-Petit (218006443)	127
80	Saigneville (218006500)	402
80	Saint-Valery-sur-Somme (218006773)	2 739
80	Saulchoy-sous-Poix (218006831)	62

- Dont 27 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
80	CA Amiens Métropole (248000531)	CA
02	CA de Saint Quentin (240200261)	CA
80	CC Authie-Maye (200011997)	CC

80	CC Bocage Hallue (248000697)	CC
80	CC de Haute Picardie (248000549)	CC
80	CC de l'Abbevillois (248000556)	CC
80	CC de la HAUTE SOMME (200037059)	CC
80	CC de la Région d'Hallencourt (248000614)	CC
80	CC de l'Ouest d'Amiens (248000481)	CC
80	CC du Bernavillois (248000689)	CC
80	CC du Canton de Conty (248000648)	CC
02	CC du Canton de Saint Simon (C32S) (240200527)	CC
80	CC du Haut Clocher (248000705)	CC
80	CC du Pays du Coquelicot (248000747)	CC
02	CC du Pays du Vermandois (240200493)	CC
80	CC du Pays Hamois (248000341)	CC
80	CC du Santerre (248000507)	CC
80	CC du Val de Nièvre et Environs (248000457)	CC
80	CC du Val de Noye (248000523)	CC
80	CC du Val de Somme (248000499)	CC
80	CC du Vimeu Vert (248000473)	CC
80	SI Amélioration Ecoulement des Eaux dans le VIMEU (258003516)	SIVU
80	SI Aménag. Hydraulique du MARQUENTERRE (258004332)	SIVU
80	SI d'Aménagement de la Vallée de l'AIRAINES (258001940)	SIVU
80	Si d'aménagement et d'entretien du canal d'assèchement de LONG, LONGPRE LES CORPS SAINTS, FONTAINE SUR SOMME, PONT REMY et LIERCOURT (258004647)	SIVU
60	Syndicat d'aménagement et d'entretien de la Noye et de ses affluents (256004052)	SIVU
80	Syndicat de la Vallée des Anguillères (200046217)	SIVOM

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L AISNE (220200026)
DEPARTEMENT DE LA SOMME (228000014)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales *Le syndicat a pour objet principal d'organiser la mise en cohérence des travaux nécessaires à la protection des personnes et des biens contre les conséquences des inondations ainsi qu'à la restauration et la gestion des milieux aquatiques. Il est notamment chargé : A) Au lieu et place de tous les membres : ● de réaliser toutes études nécessaires à l'élaboration d'une stratégie globale d'aménagement du bassin versant de la Somme et de ses affluents, axées sur les phénomènes hydrauliques et hydrologiques du bassin versant (écoulements superficiels et souterrains), au travers notamment de l'élaboration et la mise en oeuvre de S.A.G.E. (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux); B) Au lieu et place de ses membres qui lui en transfèrent les compétences, dans les conditions visées à l'article L. 5212-16 du code général des collectivités territoriales ● de réaliser toutes études de programmes pluriannuels d'entretien,*

contrats de rivière, plans simples de gestion, ou autres programmes d'actions concertées. C) De manière générale ● de proposer aux maîtres d'ouvrages potentiels, dans le cadre de leurs compétences, la programmation de travaux d'aménagement et d'entretien entrant dans le cadre de l'objectif de protection des personnes et des biens contre les conséquences des inondations, et de gestion des milieux aquatiques ainsi que d'en faciliter et d'en suivre la mise en oeuvre ; ● de participer au recueil et à la diffusion, auprès des services publics, des collectivités et des citoyens, des informations concernant les risques naturels liés à la pluviométrie et à l'hydrologie (dispositifs de prévisions des hautes eaux). ● d'assurer au profit de tiers (membres de l'AMEVA ; autres collectivités ; autres établissements intercommunaux ;) dans le respect des règles du code des marchés publics des prestations se rattachant à son objet, dans les conditions de l'article L. 5211 56 du code général des collectivités territoriales. ● d'être, en cas de besoin, coordonnateur de groupement de commandes se rattachant à son objet.

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)